

# 2006

OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL 2006

TROISIÈME ENQUÊTE  
2005

ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE GRENOBLE

ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE LYON

ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE SAINT-ÉTIENNE

60, avenue de Constantine  
BP 2636  
38000 Grenoble Cedex

3, rue Maurice Audin  
BP 170  
69512 Vaulx-en-Velin Cedex

1, rue Buisson  
BP 94  
42003 Saint-Étienne Cedex 1

LE DEVENIR  
PROFESSIONNEL  
DES DIPLÔMÉS  
EN ARCHITECTURE  
DES ÉCOLES  
DE GRENOBLE,  
LYON &  
SAINT-ÉTIENNE

ÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE GRENOBLEÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE LYONÉCOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE SAINT-ÉTIENNE60, avenue de Constantine  
BP 2636  
38000 Grenoble Cedex3, rue Maurice Audin  
BP 170  
69512 Vaulx-en-Velin Cedex1, rue Buisson  
BP 94  
42003 Saint-Étienne Cedex 1OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL 2006LE DEVENIR PROFESSIONNEL  
DES DIPLÔMÉS  
EN ARCHITECTURE  
DES ÉCOLES DE GRENOBLE,  
LYON ET SAINT-ÉTIENNE

## RÉFÉRENCES

Cette plaquette est téléchargeable sur les sites Internet des trois écoles d'architecture Rhône-Alpes.

Grenoble :  
[www.grenoble.archi.fr](http://www.grenoble.archi.fr)

Saint-Étienne :  
[www.st-etienne.archi.fr](http://www.st-etienne.archi.fr)

Lyon :  
[www.lyon.archi.fr](http://www.lyon.archi.fr)

L'enquête a été réalisée par la société d'études statistiques In Numéri.

Elle fait l'objet d'un suivi technique dans le cadre d'un groupe de pilotage permanent associant les trois directeurs ainsi que Mathilde Chevrel pour l'EA de Lyon, Marianne Veillerot pour l'EA de Grenoble, Daniel Rouiller et Huguette Bourette pour l'EA de Saint-Étienne.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le Conseil national de l'Ordre des architectes a décidé de mettre en place un observatoire de la profession destiné à mieux connaître les pratiques, comportements et attentes des architectes. Il a ainsi publié une étude menée par l'IFOP début 2005, première étape d'une action qui s'inscrira dans la durée par des éditions actualisées et régulières.

L'étude a été menée conjointement par un comité de pilotage et l'institut l'IFOP qui a conduit son enquête en deux temps : une phase qualitative exploratoire à partir d'entretiens individuels approfondis, et une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de 812 architectes.

Cette publication donne des éclairages concrets et précis sur l'exercice de notre profession : ses pratiques, la perception du métier et l'image de l'Ordre auprès des architectes. Véritable radioscopie de la profession, l'observatoire permet de mieux appréhender notre situation et d'initier ainsi au niveau ordinal des politiques qui répondent au plus juste aux aspirations de tous. C'est aussi un outil précieux pour chaque architecte qui aura une vue d'ensemble de la profession.

Vous trouverez cette publication sur le site de l'Ordre des Architectes : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) rubrique : « connaître/toutes les actions de l'Ordre/observatoire de la profession d'architecte »

---

LE DEVENIR  
PROFESSIONNEL  
DES DIPLÔMÉS  
EN ARCHITECTURE  
DES ÉCOLES  
DE GRENOBLE,  
LYON &  
SAINT-ÉTIENNE

---



L'enseignement dispensé par les écoles nationales supérieures d'architecture s'inscrit dans le droit fil des objectifs fixés par la récente réforme : il forme une nouvelle génération de praticiens aptes à faire face aux enjeux diversifiés de notre société.

Au cœur des préoccupations professionnelles, les notions incontournables de paysage, d'environnement, de développement durable, de design, elles-mêmes soutenues par l'évolution des outils informatiques, aident les architectes à mieux appréhender la complexité des territoires et de leur cadre bâti.

Cette troisième publication de l'observatoire des débouchés des jeunes diplômés des trois écoles d'architecture de la région Rhône-Alpes dresse le portrait d'une population relativement homogène d'architectes dont les trajectoires professionnelles peuvent être repérées de manière stable depuis 2003, tant du point de vue des conditions de l'exercice que de la pratique de maîtrise d'œuvre : intégration rapide dans l'emploi, prédominance du salariat longtemps après l'obtention du diplôme, reconnaissance de l'agence d'architecture comme structure dominante d'exercice et d'évolution professionnelle, variété des interventions de l'architecte au sein de la maîtrise d'œuvre.

Le phénomène majeur mis en évidence par cet observatoire depuis sa mise en place est l'amélioration significative de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de leur rémunération.

Cette situation favorable ne doit pas pour autant atténuer les efforts des écoles pour améliorer la qualité de leur formation et la reconnaissance sociale d'une profession dont la faible rémunération reste une contrainte majeure.

En renforçant leurs complémentarités, les trois écoles nationales supérieures d'architecture de Rhône-Alpes visent précisément à mieux répondre aux attentes de la société et à anticiper ses évolutions. Ainsi, elles participent au Pôle Régional de Formation continue des métiers de l'architecture, développent les activités de recherche, œuvrent pour l'habilitation d'un doctorat en architecture et multiplient leurs actions de sensibilisation du public à la culture architecturale.

L'observatoire des débouchés est l'un des outils mis en commun par les trois écoles d'architecture de la région Rhône-Alpes pour créer les meilleures conditions de formation, d'insertion et d'évolutions professionnelles de nos jeunes diplômés.

VINCENT MICHEL  
DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

LAURENT GHILINI  
DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE LYON

MARTIN CHÉNOT  
DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE

Consciente du rôle joué par la formation dans le développement et le dynamisme de ses territoires, la Région Rhône-Alpes porte une attention particulière à l'enseignement supérieur.

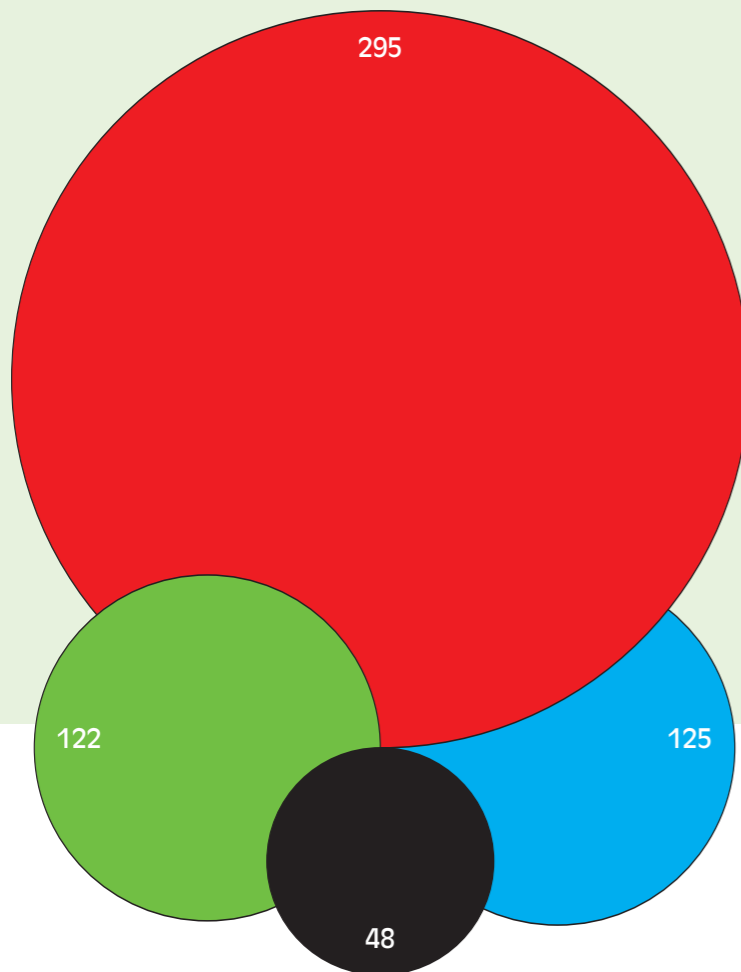
Avec la mise en place du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, elle entend accompagner les établissements de formation dans leurs efforts d'amélioration d'ici 2010. Cette politique ambitieuse a besoin, dans chaque domaine, d'outils permettant de suivre les évolutions du milieu professionnel et les besoins en matière de formation.

L'observatoire des débouchés, proposé par les écoles nationales supérieures d'architecture de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne constitue un guide pour orienter la politique de ces établissements et ainsi mieux répondre aux réalités de notre économie. C'est sur la base des constats de cet outil que peuvent être envisagées les actions nouvelles à entreprendre.

Les axes et chantiers du schéma régional de l'enseignement et de la recherche peuvent en partie accompagner ces efforts : citons par exemple le soutien aux Masters spécialisés et aux études doctorales, l'internationalisation des formations, les bourses d'étude, l'aide à la mobilité des étudiants et à l'insertion dans le monde du travail...

En soutenant le réseau des écoles nationales supérieures d'architecture, la Région Rhône-Alpes favorise ainsi l'émergence de professionnels conscients des enjeux contemporains et pouvant jouer un rôle majeur dans l'aménagement et le développement de ses territoires.

JEAN-JACK QUEYRANNE  
PRÉSIDENT  
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES  
DÉPUTÉ DU RHÔNE  
ANCIEN MINISTRE

DISPOSITIF  
D'ENQUÊTE

Nombre de diplômés

Total  
**687**

Nombre de répondants

Total  
**295**

■ Grenoble  
■ Lyon  
■ Saint-Étienne  
■ Total

FIGURE 01

RÉPARTITION DES RÉPONSES  
PAR ÉCOLE

TROISIÈME ENQUÊTE 2005

UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Pour la troisième fois depuis 2002, avec le soutien de la DRAC et de la région Rhône-Alpes, les écoles d'architecture de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne ont souhaité réaliser une enquête sur le devenir de leurs anciens élèves.

Cette enquête, conduite en 2005, doit permettre d'atteindre plusieurs objectifs fixés par l'observatoire des débouchés des diplômés en architecture des trois écoles Rhône-Alpes : mesurer l'adéquation de la formation par rapport aux premières pratiques professionnelles, évaluer la diversification des parcours choisis, en réponse aux attentes de l'environnement économique et social et en relation avec les propositions des écoles en termes de spécialités, mesurer l'essaimage géographique des jeunes

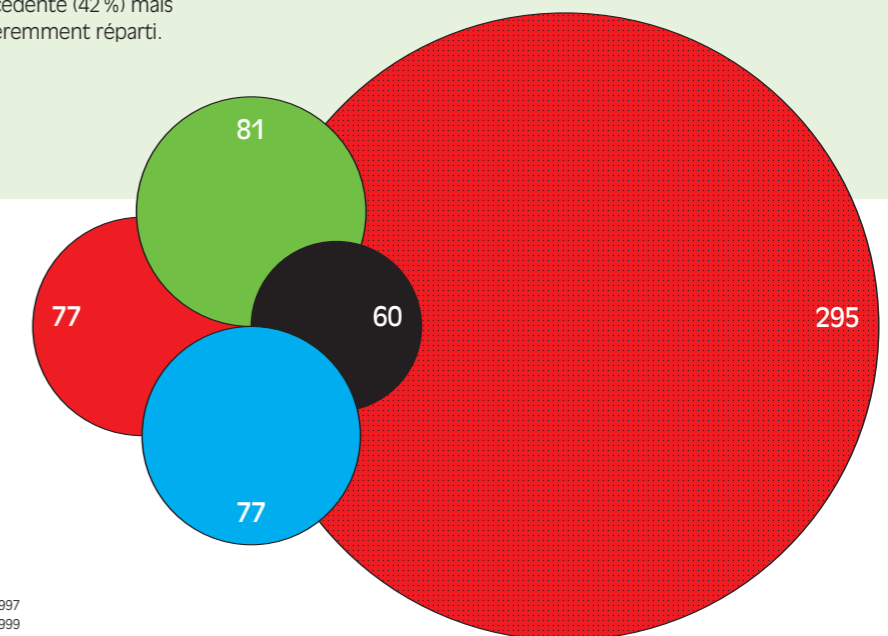
diplômés, apprécier la préparation des jeunes diplômés face à l'insertion professionnelle, réaliser un annuaire des anciens élèves de Rhône-Alpes, rendre compte des spécificités de chaque ENSA.

Les résultats de cette enquête, comparés à ceux de 2004, mettent en évidence les évolutions de l'insertion des diplômés en architecture, allant, chaque fois que cela était possible, jusqu'à reconstituer un historique depuis les promotions de 1996.

Pour 687 questionnaires envoyés, 295 réponses ont été reçues, soit un taux moyen de 43 %, sensiblement équivalent à celui de l'année précédente (42 %) mais différemment réparti.

Le taux de réponse des hommes et des femmes est identique alors que l'enquête précédente montrait un taux de réponse supérieur chez les hommes. L'âge moyen des répondants est de 31 ans. Le benjamin de l'enquête a 24 ans. Des architectes plus âgés se rencontrent dans toutes les promotions. Dans l'ensemble des répondants, 7 anciens élèves ont plus de 40 ans, le plus âgé ayant 52 ans. Cette situation illustre les difficultés ou les réticences qu'ont les anciens élèves à passer leur DPLG.

On peut noter un taux de réponse en très nette augmentation pour Saint-Étienne (45 % au lieu de 11 %) et assez sensible pour Lyon (51 % au lieu de 32 %). Par contre, Grenoble accuse une diminution (36 % au lieu de 57 %).



Note  
Les parties tramees dans les graphiques indiquent une différence d'échelle entre les cercles

■ 1997  
■ 1999  
■ 2003  
■ 2004

FIGURE 02

RÉPARTITION DES RÉPONSES  
PAR PROMOTION

# INSERTION PROFESSIONNELLE

## 1

L'engagement dans la vie professionnelle est précoce : 51 % des diplômés ont eu un emploi dans le domaine de l'architecture, d'une durée supérieure à quatre mois, avant leur DPLG.

Le taux d'emploi de plus de quatre mois avant le DPLG est plus important pour les promotions récentes (respectivement 60 % et 55 % pour les promotions 2003 et 2004).

Pour ceux qui n'ont pas eu d'activité professionnelle durant leurs études, le délai d'insertion est en moyenne de 7,9 mois. Il est plus court pour les promotions les plus récentes : alors qu'il était de 13 mois pour la promotion 1996, il n'est que de 3 mois pour les promotions 2003 et 2004.

# RECHERCHE D'EMPLOI

## 2

Le progrès dans la «fluidité» du marché de l'emploi des architectes, constaté lors des deux précédentes enquêtes, se poursuit en 2005. 4 % des diplômés enquêtés sont à la recherche d'un emploi. En 2003, ils étaient 9 %, en 2004, 5 %.

Contrairement aux autres années, le nombre de femmes diplômées à la recherche d'un emploi n'est pas supérieur mais identique à celui des hommes.

# PREMIER EMPLOI

## 3

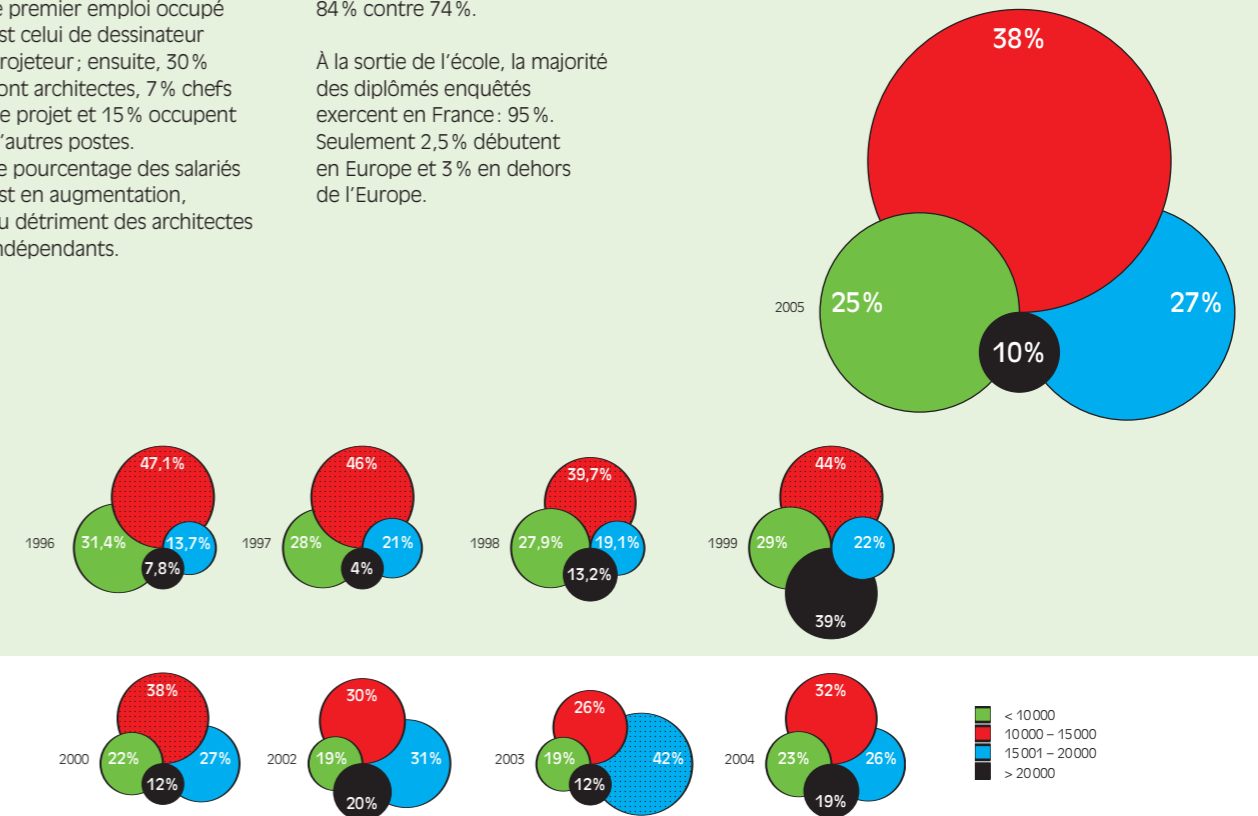
Comme pour les précédentes enquêtes, le lieu d'exercice professionnel le plus répandu est l'agence d'architecture, pour 76 % des répondants.

Pour près de la moitié, le premier emploi occupé est celui de dessinateur projeteur ; ensuite, 30 % sont architectes, 7 % chefs de projet et 15 % occupent d'autres postes. Le pourcentage des salariés est en augmentation, au détriment des architectes indépendants.

L'enquête de 2004 représentait un taux de 73 %, celle de 2005, 78 % et celle de 2006, 79 %. Comme dans les enquêtes précédentes, les femmes sont plus souvent salariées que les hommes : 84 % contre 74 %.

À la sortie de l'école, la majorité des diplômés enquêtés exercent en France : 95 %. Seulement 2,5 % débutent en Europe et 3 % en dehors de l'Europe.

Le salaire net annuel du premier emploi augmente dans les promotions récentes : 54 % dans la promotion 2003 ont un premier salaire de plus de 15 000 € alors qu'ils n'étaient que 25 % en 1997.



% des répondants (279 en 2005, 343 en 2005)  
Les promotions 1996, 1998, 2000 et 2002 ont été enquêtées en 2004, les autres en 2005

FIGURE 03

LES REVENUS  
DU PREMIER EMPLOI  
PAR PROMOTION

FIGURE 04

LA MOYENNE DES REVENUS  
DU PREMIER EMPLOI  
ENQUÊTE 2005

# ACTIVITÉ ACTUELLE

## 4

### Domaines d'intervention

Comme lors des précédentes enquêtes, une majorité d'architectes exercent dans la maîtrise d'œuvre (83 %) Pour les promotions d'avant 1999, ils sont 78 %, alors que pour les promotions récentes correspondant aux années 2000 à 2003, 88 % y exercent.

Lorsque l'exercice a lieu « dans la maîtrise d'œuvre », la fonction majoritairement occupée est celle d'architecte : 55 %.

Les deux autres fonctions sont « chef de projet » et « dessinateur projeteur ».

Pour l'exercice « hors maîtrise d'œuvre », les fonctions les plus répandues sont celles de « chef de projet » (40 %) et celle d'« urbaniste » (12 %).

Les architectes, anciens élèves de Lyon, sont ceux qui pratiquent le moins la maîtrise d'œuvre par rapport aux diplômés de Grenoble et de Saint-Étienne.

24 % des architectes issus de l'école de Lyon ne la pratiquent pas contre 12 % des anciens élèves de l'école de Grenoble et 11 % de ceux de l'école de Saint-Étienne.

Enfin, il subsiste toujours une légère différence entre les hommes et les femmes puisque 79 % des femmes exercent dans la maîtrise d'œuvre contre 86 % de leurs collègues masculins.

### Les programmes d'intervention :

**plus de projets collectifs** Cette enquête révèle une progression des projets collectifs, que ce soient les établissements publics (51 % contre 42 %, lors de la précédente enquête) ou les logements neufs collectifs (50 % contre 39 %).

Les programmes de logement restent à un niveau élevé, après avoir connu un surcroît d'activité entre 2003 et 2004.

### La structure

Comme dans les enquêtes précédentes, c'est dans l'agence d'architecture qu'exercent majoritairement les architectes diplômés (pour 81 %).

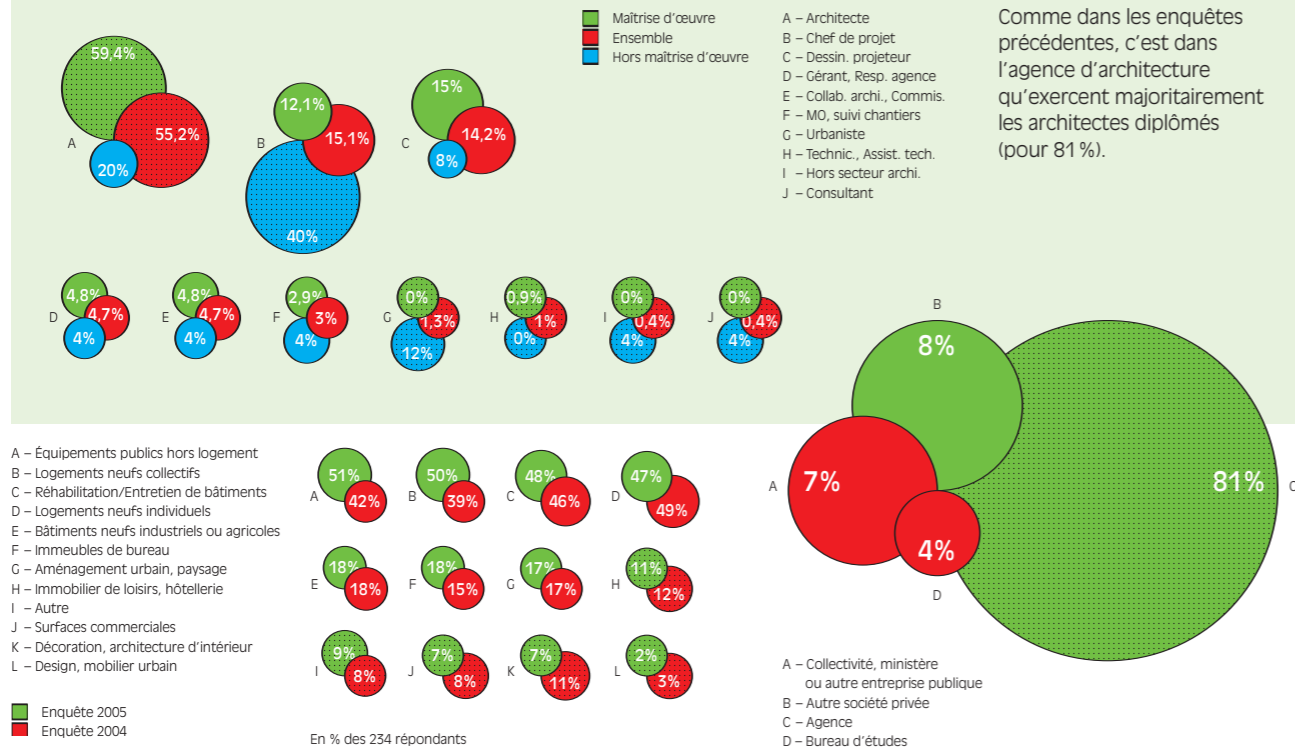


FIGURE 05

FONCTION OCCUPÉE  
SELON L'EXERCICE OU NON  
DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

FIGURE 06/07

POURCENTAGE DE MAÎTRES D'ŒUVRE  
INTERVENANT SUR DIFFÉRENTS TYPES  
DE PROGRAMMES  
• STRUCTURE DE L'EMPLOI ACTUEL

Ceux qui ne pratiquent pas la maîtrise d'œuvre travaillent prioritairement dans les entreprises privées, autres que celles spécifiques à l'activité architecturale ou à l'aménagement du cadre de vie (26 %). 19 % travaillent en agences d'architecture, 16 % occupent une fonction au sein d'une collectivité territoriale et 12 % dans un bureau d'études environnement.

### Le statut

En 2005, on trouve plus de chefs d'entreprise (15 % contre 8 % en 2004) et un peu moins de salariés (57 % contre 50 % en 2004).

On avait remarqué lors des précédentes enquêtes que le taux d'emploi salarié diminue quand on avance dans la carrière. Mais l'enquête 2005 fait apparaître que l'abandon du statut de salarié se fait plus rapidement. Neuf ans après l'obtention du DPLG, seulement 33 % des anciens élèves sont encore salariés. En 2004, ils étaient 41 %.

### Première activité

Une majorité (70 %) des anciens étudiants pratique la conception architecturale. Seulement 30 %, ne citant pas la conception architecturale comme première pratique, répartissent leur activité le plus souvent dans l'urbanisme, le montage d'opérations et les études techniques.

### Deuxième et troisième activité des titulaires d'un DPLG

La conception architecturale n'est pas la seule activité. 89 % des diplômés DPLG citent au moins une autre activité et 66 % en citent deux. La gestion et le suivi de chantier viennent largement en tête de ces autres activités.

### Activité des architectes qui ne pratiquent pas la maîtrise d'œuvre

Pour eux, la première activité est variée : urbanisme, programmation ou montage d'opération (22 %). L'activité qui vient ensuite est l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (13 %). 9 % déclarent faire de la conception architecturale.

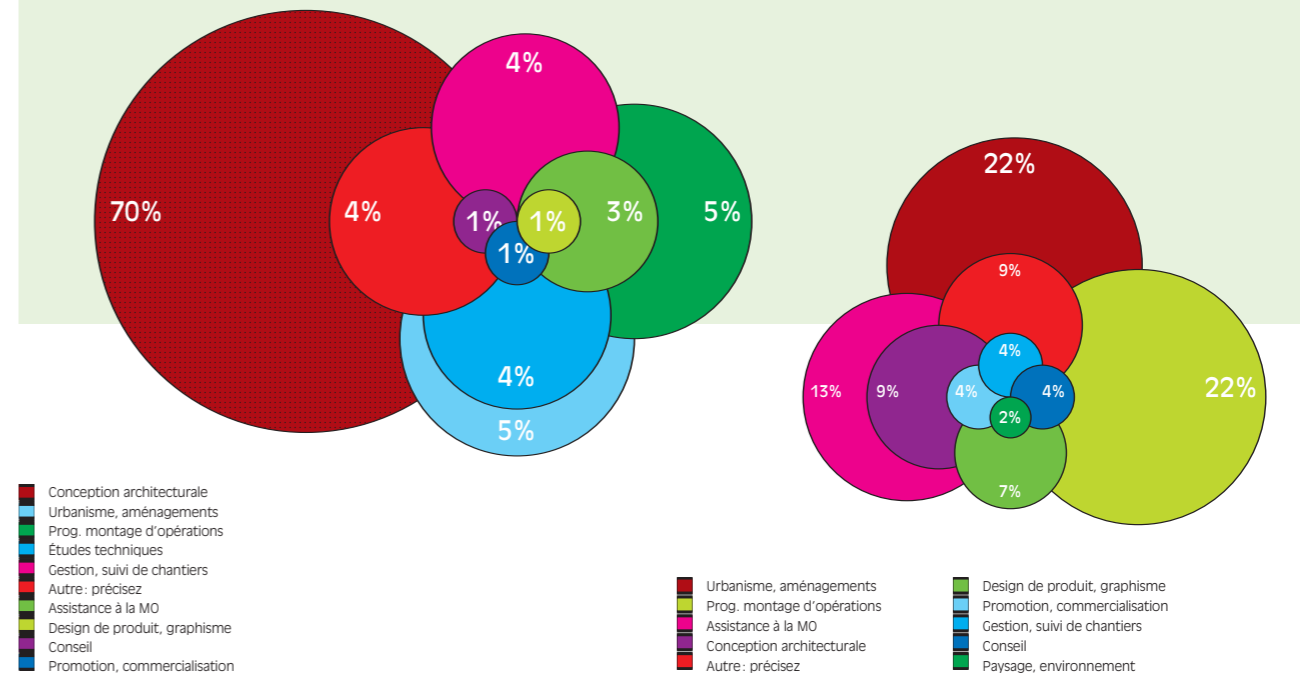


FIGURE 08

PREMIÈRE ACTIVITÉ  
DES TITULAIRES D'UN DPLG

FIGURE 09

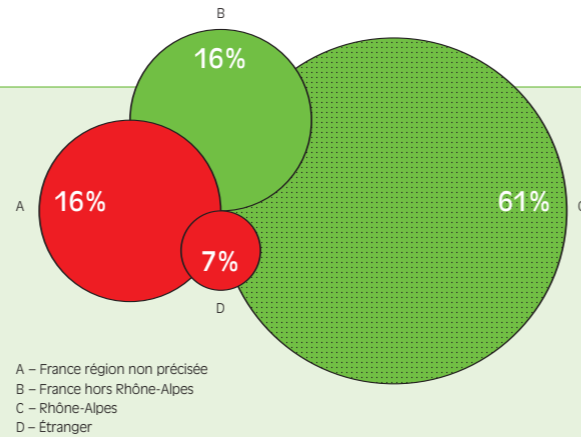
PREMIÈRE ACTIVITÉ DES ARCHITECTES  
DÉCLARANT NE PAS FAIRE  
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

# MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

5

93 % des anciens étudiants des écoles Rhône-Alpes sont installés en France, 7 % à l'étranger dont 5 % en Europe.

**Les marchés**  
Ils sont majoritairement traités au niveau de la région Rhône-Alpes (75 % contre 71 % en 2004). Les autres se répartissent ainsi : 26 % en France, 3 % en Europe, 5 % sur le marché international.



A - France région non précisée  
B - France hors Rhône-Alpes  
C - Rhône-Alpes  
D - Étranger

# ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

6

La pratique d'une activité complémentaire est en régression (11 % des anciens étudiants en 2005 contre 15 % lors de l'enquête précédente).

Ces activités ont principalement lieu dans l'enseignement (33 %), ou le conseil (27 %).

Contrairement à l'année passée, il y a peu d'activités complémentaires en dehors de l'architecture (13 % contre 32 % en 2004).

Le principal motif, comme les années précédentes, est un souhait de diversification.

FIGURE 10

LIEU DE L'ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE

# REVENUS PROFESSIONNELS

7

Les revenus actuels sont en nette progression.

La fourchette de salaire annuel la plus fréquente se situe entre 20 000 et 25 000 €. Seulement 17 % gagnent plus de 30 000 €, 9 % gagnent moins de 10 000 €, ce qui s'explique sans doute par les activités à temps partiel.

Le revenu augmente assez rapidement après l'obtention du DPLG.

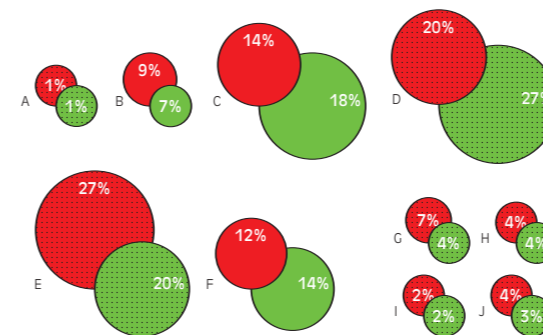
Dans les promotions récentes, 15 % gagnent plus de 25 000 €. Après 6 ans d'activité, ils sont 38 % et, après 8 ans, 45 %.

La disparité des salariés hommes et femmes se renforce pour les revenus supérieurs à 25 000 €.

L'exercice ou non de la maîtrise d'œuvre n'a pas d'influence sur les revenus des diplômés.

A - Aucun  
B - < 10 000 €  
C - > 10 000 € et ≤ 15 000 €  
D - > 15 000 € et ≤ 20 000 €  
E - > 20 000 € et ≤ 25 000 €  
F - > 25 000 € et ≤ 30 000 €  
G - > 30 000 € et ≤ 35 000 €  
H - > 35 000 € et ≤ 40 000 €  
I - > 40 000 € et ≤ 45 000 €  
J - > 45 000 €

■ Enquête 2004  
■ Enquête 2005



% de revenus > 25 000 € par mi les emplois à temps plein

FIGURE 11

RÉPARTITION  
DES REVENUS NETS ANNUELS  
DES ANCIENS ÉLÈVES

FIGURE 12

POURCENTAGE DES REVENUS  
SUPÉRIEURS À 25 000 EURO  
SELON LES PROMOTIONS  
ET LE SEXE

# INSCRIPTION À L'ORDRE DES ARCHITECTES

8

La moyenne des diplômés inscrits à l'Ordre des architectes est sensiblement identique à celles des précédentes enquêtes : 42 % pour ceux qui ont répondu à cette enquête, 41 % pour l'enquête de 2004 et 43 % pour 2005.

L'inscription est plus rare dans les promotions récentes. Cette tendance s'est confirmée au cours des trois enquêtes : 24 % de la promotion 2003 et 30 % de la promotion 2004 sont inscrits à l'Ordre contre 60 % de la promotion 1997.

Presque tous ceux qui sont inscrits à l'Ordre déclarent faire de la maîtrise d'œuvre (94 %).

Au cours des trois enquêtes, la même sous-représentation des femmes pour l'inscription à l'Ordre apparaît. En 2004, 30 % des femmes sont inscrites contre 50 % d'hommes ; en 2005, 33 % contre 51 % ; en 2006, 28 % contre 51 %.

Cette disparité est liée au statut : les femmes sont moins représentées parmi les indépendants, associés et dirigeants d'entreprise.

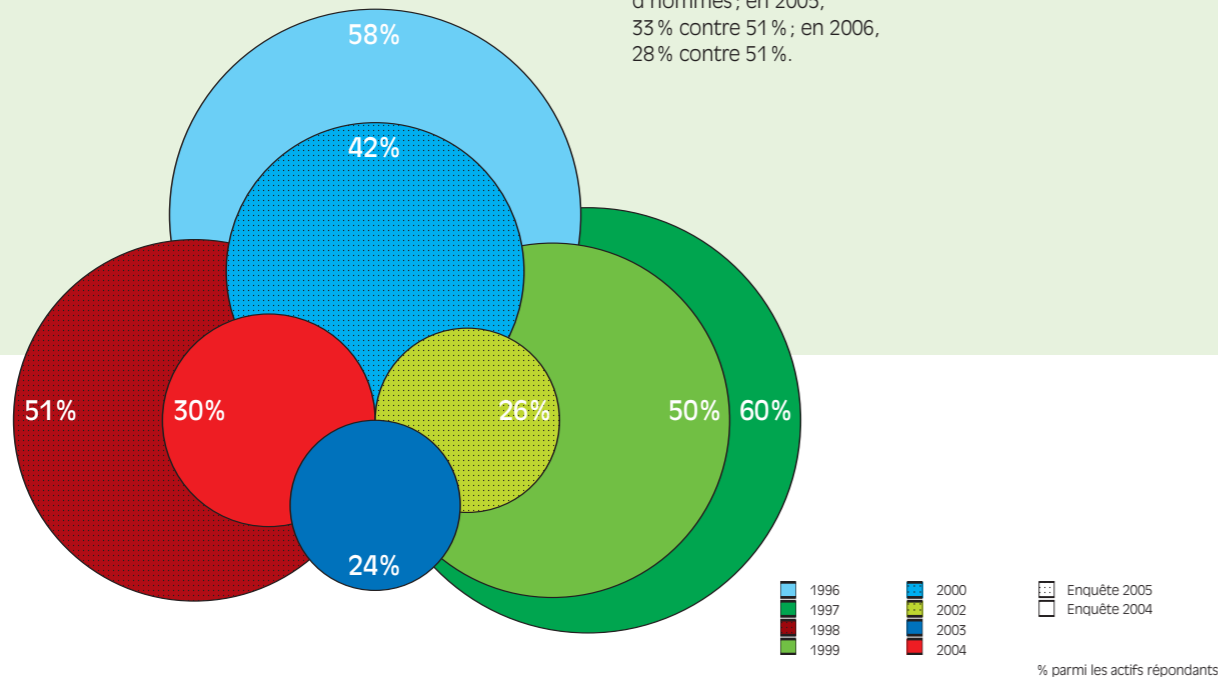


FIGURE 13

POURCENTAGE D'INSCRIPTION  
À L'ORDRE DES ARCHITECTES  
SELON LES PROMOTIONS

# FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN DEHORS DU CURSUS DPLG

9

## Les pratiques de formation complémentaire

Beaucoup d'architectes suivent des formations complémentaires, plus fréquemment parmi les diplômés issus des promotions les plus anciennes : 62 % en 1997, 63 % en 1998, 37 % en 2002 et 39 % en 2004.

Sur l'ensemble des promotions, la moitié des architectes a suivi une formation en sus du DPLG (49 % contre 50 % dans l'enquête précédente). Ils sont nombreux à considérer ce complément de formation nécessaire (79 % contre 86 % dans la précédente enquête).

En tête des formations complémentaires, viennent les formations informatiques (31 %) ; ensuite, les formations en urbanisme puis l'architecture et les sciences et techniques. Les formations informatiques sont prépondérantes

dans les promotions les plus anciennes : 1/3 des diplômés de la promotion 1997. Seulement 10 % des promotions 2003 et 2004 en ont suivi. Les formations informatiques semblent en progression en 2005 : 30 % contre 20 % en 2004. Ces formations complémentaires ont un impact important pour 81 % des diplômés. Elles sont fréquentes parmi les diplômés qui travaillent dans les collectivités territoriales (90 %) et les chefs de projet (80 %). Les changements de métier s'opèrent après une formation complémentaire (89 %).

## Les besoins en formation complémentaire

Si tous les anciens élèves n'ont pas suivi une formation complémentaire, une très large majorité (79 %) se retrouve pour témoigner de la nécessité de compléments d'information. Comme pour les précédentes enquêtes, les domaines jugés prioritaires sont alors la gestion et le suivi de chantiers.

D'autres domaines sont mis en avant avec cette nouvelle enquête : un besoin en formation en économie – gestion – management et sur la haute qualité environnementale, des compléments en urbanisme et en aménagement. En revanche, les besoins en informatique sont en net recul.

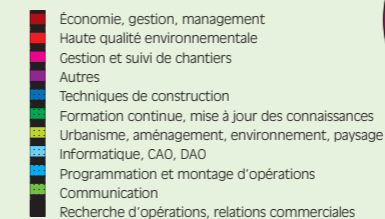


FIGURE 14

LES BESOINS EN FORMATION

# CONTRAINTES & BILANS PROFESSIONNELS

Les contraintes professionnelles les plus fréquemment citées sont :

#### La sous-rémunération

Elle reste, conformément aux précédentes enquêtes, la contrainte majeure (55% des diplômés déclarant être sous-payés. Cette contrainte est la première pour 28% des personnes interrogées (25% en 2004). Elle est dénoncée principalement par les salariés : 33% des salariés la placent en-tête contre 18% des indépendants.

#### L'importance des charges professionnelles

Elle est citée par 33% des architectes et 13% la placent en tête.

#### L'inadaptation de la formation

Elle est moins citée en premier (7% des anciens élèves la citent contre 12% l'année précédente). Ceux qui la signalent demandent des informations complémentaires dans le domaine de la gestion.

#### L'environnement économique et concurrentiel est perçu de façon moins négative

Ainsi, la restriction du champ d'intervention des architectes n'est citée que par 25% des diplômés contre 31% en 2004. La concurrence des non-architectes n'est évoquée que par 28% des diplômés contre 32% en 2004.

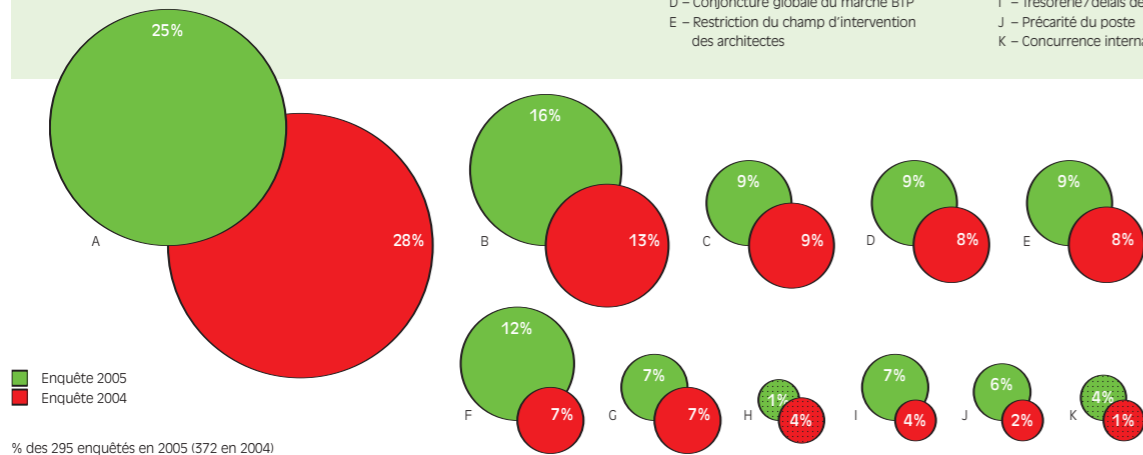
Seulement 20% des diplômés (contre 24% en 2004) jugent la conjoncture globale du BTP négative.

#### Un bilan professionnel plus optimiste

Bien que la contrainte professionnelle majeure soit la sous-rémunération, 56% des diplômés déclarent que leurs revenus ont augmenté dans les deux dernières années. Comme dans la précédente enquête, 70% des diplômés estiment que leur activité est en croissance : opinion plus répandue dans les promotions récentes.

La majorité des répondants (58%) pensent que leur activité s'est diversifiée depuis deux ans. Les architectes dont l'activité inclut «urbanisme, aménagement» ou «paysage, environnement» ont davantage ce sentiment de diversification.

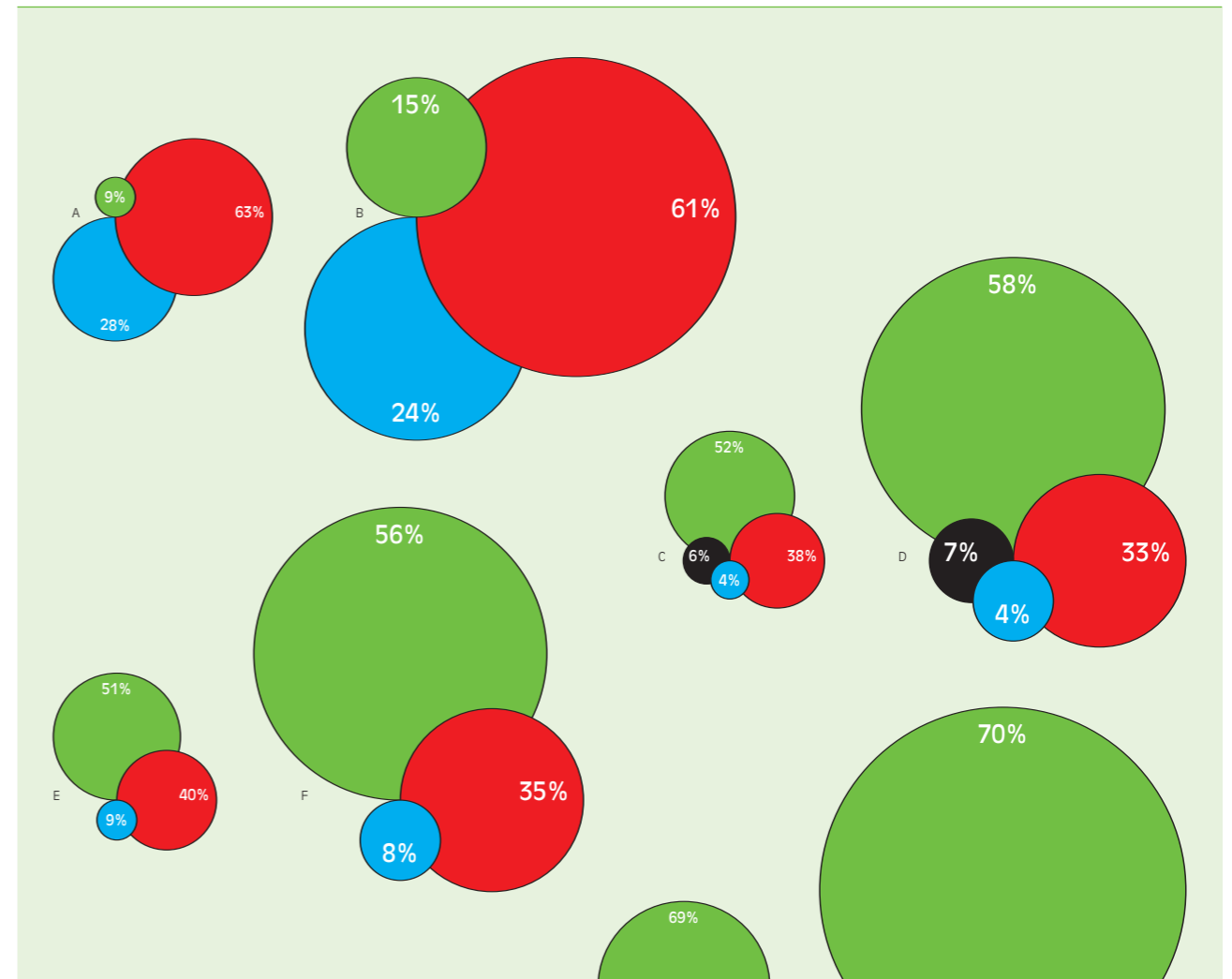
- A - Sous rémunération de votre activité
- B - Importance des charges professionnelles
- C - Concurrence des professionnels non-architectes
- D - Conjoncture globale du marché BTP
- E - Restriction du champ d'intervention des architectes
- F - Inadaptation de la formation d'origine
- G - Autre : précisez
- H - Concurrence nationale entre professionnels architectes
- I - Trésorerie / délais de paiements / impayés
- J - Précarité du poste
- K - Concurrence internationale



% des 295 enquêtés en 2005 (372 en 2004)

FIGURE 15

CONTRAINTES DE L'ACTIVITÉ  
D'ARCHITECTE



- A - Enquête 2004 : Précarité de l'activité
- B - Enquête 2005 : Précarité de l'activité
- C - Enquête 2004 : Diversification des activités
- D - Enquête 2005 : Diversification des activités
- E - Enquête 2004 : Revenus professionnels
- F - Enquête 2005 : Revenus professionnels
- G - Enquête 2004 : Activités
- H - Enquête 2005 : Activités

- Croissante
- Stable
- En régression
- Non recherché

En % des répondants (278 en 2005, 334 en 2004)

FIGURE 16

COMMENT CARACTÉRISEZ-VOUS  
VOTRE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE  
SUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES ?

# CONCLUSION

## 11

### Progression apparente des salaires et insertion professionnelle plus rapide

Bien que la sous-rémunération soit toujours citée comme première contrainte, les revenus semblent en hausse, avec cependant un fléchissement pour la promotion 2004. Pour les diplômés anciens (6 à 8 ans après le DPLG), les revenus 2005 sont en hausse par rapport à l'année 2004.

Le délai d'insertion professionnelle s'est nettement amélioré : de 13 mois pour la promotion 1996, il n'est plus que de 3 mois pour les promotions 2003 et 2004.

Le taux de chômage continue à baisser par rapport aux précédentes enquêtes : de 9 % en 2003, il est passé à 5 % en 2004 et 4 % en 2005.

### La diversification des activités

L'activité dans la maîtrise d'œuvre est toujours la plus importante : 83 % des diplômés. C'est dans les promotions les plus anciennes (avant 1999) que l'on trouve le plus de diversification des activités.

Les diplômés qui ne font pas de maîtrise d'œuvre exercent leur activité dans l'urbanisme, le montage d'opérations et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

6 % déclarent avoir totalement changé de métier. Les activités complémentaires s'exercent le plus souvent dans l'enseignement et le conseil : les revenus s'améliorant, ces activités complémentaires diminuent.

### Beaucoup de formations complémentaires

Un diplômé sur deux suit des formations complémentaires, les promotions les plus anciennes étant les plus concernées, notamment par les formations informatiques. Les formations en urbanisme viennent en deuxième position.

